



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale des patrimoines
Service des musées de France**

**JOURNEE PROFESSIONNELLE « INFORMATISATION, NUMERISATION ET
MISE EN LIGNE DES COLLECTIONS DES MUSEES DE FRANCE »
Paris, 8 juin 2012**



Mise en ligne : septembre 2012

Ouvertures des tables rondes de l'après-midi

Allocution de Marie-Christine Labourdette, directrice, chargée des musées de France

Je n'ai pas pu vous accueillir ce matin et je m'en excuse. Je remercie Bruno Saunier d'avoir animé toute la matinée mais aussi de m'avoir très brillamment remplacée ce matin. Comme il a dit toutes les choses intelligentes à l'ouverture de cette matinée, je serai extrêmement brève !

J'en profiterai simplement pour, à la fois, exprimer mes remerciements, personnels et au nom de la direction générale des patrimoines et du service des musées de France, à la cité nationale de l'histoire de l'immigration, en la personne d'Anne-Solène Rolland, sa secrétaire générale, pour la qualité de son accueil, chaleureux et agréable.

Je voudrais également remercier l'ensemble des intervenants de la matinée et de cet après-midi. Je n'ai eu qu'un petit moment du débat faisant suite à l'intervention tout à fait remarquable de Mme Stérin que je voudrais encore remercier pour sa clarté et sa disponibilité sur un sujet extrêmement complexe. Vous avez compris qu'il relevait autant du calcul des probabilités à travers la prise de risque que de l'analyse d'un droit en pleine évolution. Je pense que sur le sujet, il était important que vous puissiez entendre parler de certaines notions qui ne sont ni des mots magiques, ni des mots valises, mais qui peuvent être traitées dans le cadre de l'ensemble de vos professions.

Cette journée professionnelle est une initiative de la sous-direction des collections et je l'en remercie très vivement ainsi que Laurent Manoeuvre et toute l'équipe du bureau de la diffusion numérique des collections qui met en oeuvre une politique très importante qui se trouve être une des priorités du ministère.

Comme vous le savez aussi, le ministère assure le contrôle scientifique et technique sur l'ensemble des musées de France dans le cadre de la loi Musées. Cela se traduit par toute une série de normes

et d'obligations que vous appliquez avec autant de talent que de conviction. Il a été rappelé l'importance du récolement décennal pour 2014 qui sera une grande date pour l'ensemble des musées de France au regard d'un autre débat, celui de l'inaliénabilité des collections publiques dont vous êtes les garants et que nous défendons bien évidemment et qu'il faut prouver par des actes pratiques.

Bien connaître les collections, c'est aussi la meilleure manière de les valoriser et de donner envie de les préserver, conserver et enrichir. Faire connaître les collections, c'est aussi une des missions de la diffusion des collections dont vous allez avoir des cas pratiques après avoir eu ce matin un cadre plus général.

Cette démarche du contrôle scientifique et technique du ministère peut donc se traduire par des objectifs réglementaires mais aussi par cette tâche plus large de conseil et d'accompagnement des musées de France. Je voudrais saluer les conseillers-musées des Dracs qui sont vos interlocuteurs au quotidien pour la mise en oeuvre de tout votre travail, et je suis ravie que la table ronde qui va s'ouvrir cet après-midi soit modérée par Pascale Samuel qui fait un magnifique travail à la Drac Limousin.

Ce travail de conseil, d'échange et de partenariat entre les musées de France et le service des musées de France, nous souhaitons pouvoir l'ancrer à travers ces journées qui sont, je le mesure aujourd'hui à travers le monde présent aujourd'hui et à travers les demandes qu'il a fallu décliner faute de place, l'occasion de moments d'échanges professionnels sur des sujets aussi pointus que variés. Une journée sur le récolement décennal aura lieu cet automne, vous-mêmes ou d'autres personnes de vos musées seront sollicités pour intervenir et pour y assister. Et nous allons réfléchir avec Bruno Saunier et la sous-direction de la politique des musées, l'autre pilier de la maison, à une série de rencontres professionnelles qui pourraient se tenir deux à trois fois par an sur des sujets différents et qui feraient vivre la communauté des musées de France. Il existe dans un domaine voisin les entretiens du patrimoine, il pourrait être bénéfique de s'en inspirer. C'est donc un appel à idées que je lance cet après-midi : si vous avez des besoins, des aspirations, des envies de dialogues, d'échanges et de réflexions qui vous semblent nécessaires sur certains sujets avec l'Etat central ou déconcentré ou entre vous, nous essaierons de regarder comment construire un programme de rencontre, compte tenu que le thème de la numérisation ouvert ce matin n'est pas du tout clos et qu'on pourrait en faire une séance par an pour suivre l'actualité de ce sujet complexe.

Je voulais vous dire un grand merci à tous d'être présents, vous féliciter de votre assiduité et de votre ponctualité, et céder tout de suite la parole à Pascale Samuel pour ne pas retarder ce débat.

Je vous souhaite une très bonne journée et vous dis à très bientôt pour continuer à travailler et à échanger avec vous pour l'avenir et la gloire des musées de France.